

## FICHE D'APPROBATION

### Modalités d'exploitation entre Hydro-Québec et l'exploitant d'une installation de production d'électricité raccordée au réseau de distribution

Conformément à la méthode C.42-01

REPRÉSENTANT DU PRODUCTEUR	REPRÉSENTANT D'HYDRO-QUÉBEC
Signature :	Date
Nom : Titre :	Nom : Titre : Ingénieur exploitation, Conduite de réseau Hydro-Québec

#### Objet

L'objet de la méthode C.42-01 « Modalités d'exploitation entre Hydro-Québec et l'exploitant d'une installation de production d'électricité raccordée au réseau de distribution » et des Dispositions spécifiques de l'IPE est de définir la marche à suivre pour l'exploitation du réseau de distribution d'Hydro-Québec et l'installation de production d'électricité (IPE) suivante :

**Centrale « nom de la centrale ».**

#### Respect des exigences légales

Les parties conviennent de respecter la méthode C.42-01, les Dispositions spécifiques de l'IPE, le *Code d'exploitation* pour les communications entre exploitants ainsi que le *Code de sécurité des travaux* d'Hydro-Québec Distribution.

#### Modalités d'exploitation

Les modalités d'exploitation sont celles définies dans la méthode C.42-01 ainsi que les Dispositions spécifiques de l'IPE portant le numéro : **IPE-CED-XXXXX** préparées par Hydro-Québec.

Ces modalités concernent entre autres les règles à respecter lors de pannes ou d'interruptions planifiées, ainsi que les responsabilités des parties. Advenant une modification du contenu de ces modalités par l'une des deux parties, Hydro-Québec sera responsable de produire une mise à jour des documents.